

Le chapelet pour la France

Nos lecteurs connaissent déjà la croisade de prières inaugurée en 1899, sous l'inspiration du R. P. Bailly, bénie par Sa Sainteté Pie X, le 15 janvier 1904, encouragée et approuvée par quatre cardinaux, cinq archevêques et trente-six évêques. Nombres d'âmes pieuses au Canada et aux Etats-Unis ont pris part, pendant la présente année, à la pacifique croisade. Qu'elles ne croient pas que leurs supplications soient restées sans effet. La plus humble prière apporte son poids dans la balance de la justice divine. Si nos prières n'ont pas encore obtenu que la France soit délivrée de ses oppresseurs, elles ont obtenu, entre autres faveurs, à nos frères catholiques plus de patience et plus de courage dans la lutte. Voyez avec quelle constance ils relèvent les ruines qu'accumulent leurs ennemis, comme ils s'ingénient pour rouvrir les écoles fermées, quels témoignages de sympathie ils envoient au Souverain Pontife en réparation des outrages dont l'abreuve la France officielle. Cependant les circonstances restent critiques pour l'Eglise de France. Voilà pourquoi nous invitons de nouveau les catholiques d'Amérique à continuer leur croisade de prières. Pour cela il suffit de prendre l'engagement de réciter un certain nombre de chapelets pour la France jusqu'au 1^{er} octobre 1905, et ensuite, après ou avant la récitation desdits chapelets, d'envoyer ce nombre au R. P. Tamisier, S. J., 14, rue Dauphine, Québec, une seule personne pouvant envoyer une quantité de promesses sous la garantie de sa propre signature. Le Rév. Père se charge de transmettre le nombre recueilli au centre de l'œuvre qui est à Lyon, France.

Chronique diocésaine

— La semaine dernière, Monseigneur Bertrand Orth, archevêque de Vancouver, Colombie-Anglaise, a passé quelques jours à Québec. Sa Grandeur avait assisté au couronnement de la statue de Notre-Dame du Rosaire au Cap de la Madeleine et à la réunion des archevêques aux Trois-Rivières. Bien que d'origine allemande, Monseigneur Orth parle également bien les langues anglaise et française.